

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025



En versant votre taxe d'apprentissage, vous donnez du sens à votre engagement: vous formez les futurs infirmiers(eres) de demain



Madame, Monsieur,

L'Hôpital Foch, hôpital privé à but non lucratif, prépare l'avenir en accueillant au sein de son école (Institut de Formations en Soins Infirmiers), près de 250 élèves, qui y reçoivent un enseignement professionnel parmi les plus réputés d'Ile de France.

Afin de faire progresser la qualité de cet enseignement, nous souhaitons mettre à disposition de nos futurs professionnels des équipements pédagogiques adaptés à l'environnement d'aujourd'hui et de demain : salles de simulation dotées des dernières innovations technologiques (mannequins de simulation haute-fidélité, impression 3D de modèles anatomiques sur mesure), outils informatiques et audiovisuels (casques de réalité virtuelle, plateforme d'e-learning).

C'est à ce titre que nous vous sollicitons, pour apporter votre soutien à cette dynamique. La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous décidez de l'affectation. Votre société y est assujettie, pour vous en acquitter, la loi vous autorise à verser votre contribution directement au Centre de Formation de votre choix, vous libérant ainsi de votre obligation.

En choisissant de soutenir notre institut, vous contribuez directement à former les infirmiers de demain, piliers de notre système de santé et garants de la qualité des soins. Grâce à votre engagement, nous pouvons continuer à accompagner des professionnels compétents, solidaires et pleinement préparés au défis de la santé de demain.

Nous vous remercions par avance pour votre précieux soutien et votre confiance dans notre mission.

Francine LEMOINE
Directrice

Institut de formation en soins infirmiers de l'Hôpital Foch





L'INSTITUT EN QUELQUES CHIFFRES

10
formateurs

96%
de taux de
réussite
au DEI

85
NOUVEAUX
ETUDIANTS
CHAQUE ANNEE

65
partenariats
conclus avec des
structures
d'accueil de
stagiaires

1
salle
informatique

1
centre de
simulation

1
Amphithéâtre

11
salles
de
cours

2
assistantes
pédagogiques

1
coordinatrice
des stages

2
salles
de pratiques

**EN NOUS REVERSANT VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE,**

VOUS PARTICIPEZ À UN PROJET AMBITIEUX

LA CRÉATION DU 3D LAB

- Création d'un 3D Lab au sein de l'Hôpital Foch, dédié à l'impression 3D de modèles anatomiques sur mesure.
- Développement de modèles anatomiques à partir d'images patients pour que les étudiants et professionnels puissent s'entraîner sur les modèles les plus réalistes du marché.
- Comment sera utilisée votre taxe d'apprentissage ? Elle permettra l'embauche d'étudiants ingénieurs pour développer de nouveaux modèles à destination des étudiants de l'IFSI Foch, l'achat d'imprimantes professionnelles et de matériel pour l'impression.

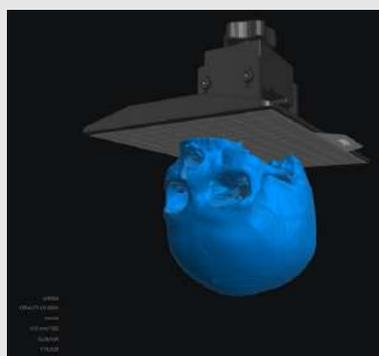


**Modélisation de la face
d'un patient de
l'Hôpital Foch**



**Modélisation du crâne d'un
patient d'Hopital Foch**

**Application de modélisation: 3D
slicer**



**Modèle d'impression sur
imprimante 3D**

Application : CHITUBOX



**Modélisation du cerveau d'un
patient de l'Hopital Foch**

**Application de modélisation: 3D
slicer**



Investissez dans l'avenir des soignants en choisissant l'IFSI Foch pour votre taxe d'apprentissage

NOUS CONTACTER



Francine Lemoine

Directrice IFSI Foch



+33 (0)1 46 25 21 86



f.lemoine@hopital-foch.com



www.ifs-foch.com



Géraldine Malherbe

Assistante de Direction
IFSI Foch



+33 (0)1 46 25 21 82



ifs-foch.com



@IFSIFOCH



Sarah Ahaddouch

Responsable centre de
formation



+33 (0)1 46 25 31 18



s.ahaddouch@hopital-foch.com



@SIMFOCH